

Championnat départemental des Côtes d'Armor (laser, 420, feva et optimist)

1 er décembre 2019

AVIS DE COURSE

Lieu : POLE NAUTIQUE SUD GOELO - Base de St Quay-

L'Épreuve est régie par:

- les règles de course à la voile (RCV 2017-2020)
- les prescriptions de la FFV
- instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne"
- règlement sportif du cdv 22

1° les instructions et le parcours de courses seront affichés sur le panneau officiel. (Plan et instructions)

2° les prix seront distribués sous forme de coupes pour chaque série

3° l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de course et le nombre de manches à courir suivant les conditions météorologiques.

4° Le club organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les activités des concurrents à terre.

5° les prévisions météorologiques seront affichées sur le panneau officiel.

6° Licences FFV (mention compétition) et Autorisation parentale.

Droit d'inscription : 5 euros pour solitaire et 10 euros pour double

Programme du dimanche:

9h00 à 10h30 : Confirmations et Inscriptions

11h30 : Mise à disposition sur l'eau pour une à plusieurs manches

17h00 : remises des prix

📍 Pole nautique sud goëlo Quai Robert Richet 22410 Saint Quay Portrieux
Tél : 02 96 70 54 65

📧 polenautique@sbaa.fr

